

Invitation à la Presse

- Objet :** Lancement de l'initiative africaine pour *la Soutenabilité, la Stabilité et la Sécurité*
- Organisé par :** Les ministres africains de l'environnement
- Date :** Le lundi 14 novembre 2016 de 17h à 20h30
- Lieu :** Salle de Conférence 5

L'événement est ouvert à tous les journalistes accrédités pour la COP22.

Préoccupés par les impacts du changement climatique en particulier dans les États instables et fragiles, les ministres africains participant à la Conférence des Parties sur les changements climatiques devraient s'accorder sur une approche audacieuse pour faire face aux menaces grandissantes que l'Afrique connaît en matière de Soutenabilité, de Stabilité et de Sécurité (3S). Liées aux changements climatiques, ces menaces comprennent entre autres les migrations et les déplacements forcés, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, la radicalisation des jeunes et la sécurité alimentaire et hydrique. Lors de cette réunion, les ministres devraient adopter une déclaration et élaboreront un plan d'action sous la direction du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Contexte

Les pertes économiques causées par les catastrophes en Afrique ne cesse d'augmenter depuis les années 1900 avec une moyenne annuelle estimée à 200 milliard de dollars américains. 50 millions de petits exploitants agricoles représentent 80% de toutes les fermes gérant la plupart des terres cultivées et dans certains pays, représentant 90% de la production agricole. Les sécheresses sont de plus en plus fréquentes et intenses. La sécheresse de cette année, liée au phénomène El Niño a nui à la sécurité alimentaire de plus de 30 millions de personnes. L'urgence exacerbée pour endiguer le flot croissant de défis concomitants est évidente si l'on considère les nombreux et récents engagements politiques pris pour passer à l'action. L'initiative 3S renforcera de tels engagements en spécifiant les mesures visant à assurer la productivité des terres dont la dégradation continue est la principale responsable de ces crises. L'initiative 3S est convoquée par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), sous la direction du Sénégal, président actuel du NEPAD, et le Maroc, assurant la présidence de la COP22, avec le soutien de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Note aux rédacteurs en chef

Pour solliciter une interview ou une assistance sur place, veuillez contacter Madame Louise Baker par courriel : lbaker@unccd.int ou par téléphone au : +49 173 268 7172.

Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux médias ou toute autre demande, veuillez contacter Madame Wagaki Wischnewski, par courriel : wwischnewski@unccd.int.

À propos de la CNULD

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) est le seul accord international juridiquement contraignant sur les questions des terres. La Convention travaille, avec ses 195 Parties et partenaires, à promouvoir la bonne gestion des terres visant à lutter contre la désertification et la sécheresse en vue d'atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) d'ici 2030. En atteignant la NDT, nous sécuriserons la santé et la productivité des terres tout en atténuant les effets de la sécheresse et en permettant aux populations et aux écosystèmes d'être plus résilients aux changements climatiques.